

Actualité > Grand Sud > Aveyron > Cantoin

Publié le 22/06/2016 à 03:49, Mis à jour le 22/06/2016 à 08:41

L'association voit son avenir avec optimisme

Sites remarquables



L'assemblée a envisagé l'extension de son territoire./Photo DDM, C.J.

Ici Vines, terminus, tout le monde descend ! Si le train arrivait dans ce cul-de-sac du Nord-Aveyron, c'est ce que la voix off de la SNCF pourrait annoncer en invitant les voyageurs à visiter ce village de la commune de Cantoin, implanté sur un rebord de plateau basaltique dominant les gorges de la Truyère, qui offre une vue sur le Plomb du Cantal et le barrage de Sarrans. La même annonce pourrait être faite pour Auriac, Ayssènes, Bès-Bedène, Brousse-le-Château, La Roque-Sainte-Marguerite, Peyre, Peyrusse-le-Roc, Saint-Véran, Valon, Villeneuve, autant de sites remarquables qui se sont constitués en association. à deux pas de la Maison de la cabrette, dans l'école de 1862 aménagée en salle d'accueil, s'est déroulée l'assemblée générale de l'Association des sites remarquables de France et d'Europe. André Raynal, maire et député suppléant, a accueilli l'assistance. Fidèle partenaire, ERDF qui s'appelle pour la partie commerciale Enedis, a apporté son soutien à l'association avec un chèque conséquent remis par Hervé Simoneau. Claude Cayla, président de l'association, a ouvert la séance en donnant la parole au conseiller Didier Lascoumes qui a présenté les modifications des statuts afin de «pouvoir intégrer des propriétaires privés et des sites hors départements». Le principe d'une cotisation de 1€/habitant et de 400 € annuels pour expositions et frais divers ayant été approuvé, les comptes financiers du rapporteur Jean-Christophe Bourdoncle ont fait apparaître un solde qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec un certain optimisme. L'historien de l'association Jacques Miquel a expliqué la manière dont il procède au classement des sites : «Nous avons une grille à respecter car il y a toujours des demandes pour intégrer l'association». Créer un site Internet, prévoir des relations avec la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, se rapprocher des offices de tourisme et du comité départemental, mettre en place un dépliant, fournir 5 photos encadrées en 40 x 50 cm pour des expositions hors départements, travailler le plus possible avec les chaînes TV, autant de points et d'autres qui ont été évoqués pour valoriser ces sites remarquables.

La Maison de la cabrette

La Maison de la cabrette et des traditions populaires de l'Aubrac, c'est l'histoire de trois hommes que le destin a mis sur son chemin : André Raynal, maire de Cantoin ; André Ricros, directeur de l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne ; Jean-Dominique Lajoux, photographe, réalisateur de cinéma et ethnologue. Une exposition surprenante d'instruments du XVIII, XIX et XXe siècles. Une histoire passionnée, passionnante contée par un facteur cabrettaire. L'aboutissement de ce projet a pour but de conserver et de présenter le patrimoine musical du Massif central et en particulier de rassembler dans un lieu public les nombreux acteurs qui ont créé ladite culture auvergnate et faire en sorte de garder et transmettre l'héritage.

Ouverture les vendredi, samedi et dimanche, de 13 h 30 à 17 h 30 (juillet et août) et les vendredi et samedi, de 13 h 30 à 17 h 30, le reste de l'année. Sur rendez-vous pour les groupes à partir de 12 personnes au 06 43 32 48 88.